

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du conseil d'administration de la régie personnalisée de l'Opéra de Limoges

### Séance du 26 mai 2026

#### > Présents

- Ville de Limoges : M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, Vice-Président ; M. Vincent JALBY ; Mme Bouchra DAHMANI ; Mme Claire CALAND ; M. Gilbert BERNARD
- Région Nouvelle-Aquitaine : M. Thibault BERGERON
- DRAC Nouvelle-Aquitaine : Mme Marianne VALKENBURG

> Absents excusés : M. Guillaume GUERIN, Président

#### > Assistent à la séance

- Région Nouvelle-Aquitaine : Mme Marion CIBER
- Ville de Limoges : Mme Lydie KUHNER
- Opéra de Limoges : M. Alain MERCIER, Directeur général ; M. Nicolas FAYE, Directeur général adjoint ; Mme Françoise TRAPINAUD Directrice administrative

M. Philippe PAULIAT-DEFAYE préside la séance

## DELIBERATION N°2026.16

### Approbation du Compte Financier Unique 2025

Le Compte Financier Unique doit être voté avant le 30 juin de l'exercice N+1. Le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 est donc soumis à votre approbation et se présente de la manière suivante :

#### > EQUILIBRE GENERAL DU C.F.U. 2025

A l'issue de l'exercice 2025, les résultats budgétaires se présentent comme suit :

	DEPENSES (en euros)		RECETTES (en euros)		Résultat de l'exercice
	réelles	ordre	réelles	ordre	
SECTION FONCT.	7 572 875,85	220 280,19	8 087 141,94	2 938,78	296 924,68
	7 793 156,04		8 090 080,72		
SECTION INVEST.	292 682,64	2 938,78	30 966	220 280,19	-44 645,23
	295 621,42		250 976,19		
<b>TOTAL</b>	7 865 558,49	223 218,97	8 118 107,94	223 218,97	<b>252 279,45</b>
	<b>8 088 777,46</b>		<b>8 341 056,91</b>		

## > SECTION DE FONCTIONNEMENT

### - RECETTES

CHAP.	Libellé chapitre budgétaire	Prévisions	Réalizations	
			Montant	% réalisé / prévu
013	ATTENUATION DE CHARGES	22 100	27 551,47	124,67 %
70	PRODUITS DE SERVICE	955 711	1 020 728,59	106,80 %
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	7 035 977	6 948 403,38	98,74 %
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	30 000	90 458,50	301,53 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	0 %
042	QUOTE PART AMORTISSEMENT DE SUBVENTION	3 000	2 938,78	97,96 %
<b>Total</b>		<b>8 046 788</b>	<b>8 090 080,72</b>	<b>100,54 %</b>

Globalement les recettes de la section de fonctionnement s'élèvent à **8 090 080,72 €**, soit un taux de réalisation de 100,54 % par rapport aux prévisions.

Les **recettes propres** s'élèvent globalement à 1 020 728,59 € et se composent :

- des recettes de billetterie pour 483 520,48 € et de cartes d'abonnement pour 25 504,42 € ;
- des recettes de vente de spectacles pour 248 869,79 € ;
- des recettes d'apport en coproduction pour 38 613,50 € ;
- des recettes de location de la salle et du foyer pour 157 932 € ;
- des recettes de bar et de produits dérivés pour 37 836,85 € ;
- des recettes de refacturation de service de sécurité pour 14 509,73 € ;
- des recettes de parcours chorégraphique pour 11 090,92 € ;
- des recettes de prestations de services diverses pour 2 272 € ;
- des recettes d'autres marchandises pour 578,90 €.

Les **subventions** reçues sont inférieures de 87 573,62 € à la prévision. Elles s'élèvent globalement à 6 948 403,38 € et se composent :

- d'une subvention de la Ville de Limoges de 5 922 000 € ;
- d'une subvention de l'État de 454 360 € dont 422 160 € de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, 31 000 € de FONPEPS et 1 200 € pour le PREAC danse ;
- d'une subvention de la région Nouvelle-Aquitaine de 377 181,72 € ;
- d'une subvention du département de la Haute-Vienne de 13 300 € ;
- d'une subvention ONDA/OARA de 14 561,66 € ;
- d'une subvention de Limoges Métropole de 10 000 € ;
- d'une subvention de l'ARS de 5 000 € ;
- de mécénat des entreprises pour 152 000 €.

Les **autres produits de gestion courante** perçus s'élèvent globalement à 90 458,50 € et se composent :

- de recettes de mécénat particulier pour 25 551 € ;
- des aides du FCL et de la SACD pour 42 800 € ;
- d'encaissement de billetterie à reverser à des tiers pour 20 572,92 € ;
- des remboursements, pour trop perçus divers pour un montant de 1 532,75 € ;
- d'arrondi sur le prélèvement à la source pour 1,83 €.

Enfin, un remboursement, par la CPAM, des indemnités journalières pour un montant de **25 920,57 €** et du remboursement de rémunérations trop versées pour un montant de **1 630,90 €**.

#### - DEPENSES

CHAP.	Libellé chapitre budgétaire	Prévisions	Réalizations	
			Montant	% réalisé / prévu
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE N-1	100 873,65	0,00	<b>0,00 %</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 965 344	1 884 199,16	<b>95,87 %</b>
012	CHARGES DE PERSONNEL	5 635 574	5 594 050,47	<b>99,26 %</b>
042	OP. D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECT.	250 000	220 280,19	<b>88,11 %</b>
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	94 896,35	94 526,22	<b>99,61 %</b>
68	DOTATION AUX PROVISIONS	100	100	<b>100 %</b>
<b>Total</b>		<b>8 046 788</b>	<b>7 793 156,04</b>	<b>98,08 %</b>

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 7 793 156,04 € dont 7 572 875,85 € d'opérations réelles et 220 280,19 € d'opérations d'ordres.

Le chapitre 011 « **charges à caractère général** » s'élève 1 884 199,16 € et se compose :

- de la location du bâtiment et des charges locatives pour 328 534,67 € ;
- des charges de fonctionnement du théâtre en ordre de marche pour 430 061,81 € ;
- du remboursement des prestations rendues par les différents services de la ville de Limoges pour 62 551,23 € ;
- des dépenses artistiques relatives aux productions et aux frais des personnels artistiques réguliers pour 1 063 051,45 €.

Les **charges de personnel** (chapitre 012) s'élèvent à 5 594 050,47 € dont 21 725,86 € au titre de contributions au COS pour l'année 2025 et sont composées :

- du remboursement des personnels territoriaux permanents, mis à disposition par la ville de Limoges pour 298 119,31 € ;
- des personnels permanents et contractuels à l'année pour 3 191 631,14 € ;
- des équipes artistiques de l'orchestre et du chœur pour 1 253 801,65 € ;
- des intermittents du spectacle attachés aux productions artistiques pour 850 498,37 €.

Les **autres charges de gestion courantes** (chapitre 65) s'élèvent à 94 526,22 € et se compose :

- de reversement de billetterie de spectacles hébergés pour 28 912,12 € ;
- d'abonnement à des licences pour 25 403,64 € ;
- des droits d'auteurs pour 39 836,26 € ;
- de remboursement d'annulation de billetterie pour 367,22 €.
- d'un arrondi sur déclaration de TVA pour 5,52 € et un arrondi sur le prélèvement à la source de 1,46 €.

Les **opérations d'ordre de transfert entre sections** (chapitre 042) comprennent la seule dotation aux amortissements pour 220 280,19 €.

**- LE RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2025  7 793 156,04 €  Résultat : 296 924,68 €	Recettes de fonctionnement de l'exercice 2025  8 090 080,72 €
---	--

**> SECTION D'INVESTISSEMENT**

**- RECETTES**

CHAP.	Libellé chapitre budgétaire	Prévisions	Réalizations	
			Montant	% réalisé/ prévu
001	SOLDE D'EXÉCUTION REPORTÉ DE N-1	1 488 539,55	0,00	0 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	30 700	30 696	99,99 %
040	OP. D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECT.	250 000	220 280,19	88,11 %
<b>Total</b>		<b>1 769 239,55</b>	<b>250 976,19</b>	<b>89,41 %</b>

Les recettes d'investissement représentent 30 696 € de subventions d'investissement et 223 117,83 € qui correspondent à la dotation aux amortissements en section d'investissement (opération d'ordre).

**- DEPENSES**

CHAP.	Libellé chapitre budgétaire	Prévisions	Réalizations	
			Montant	% réalisé/ prévu
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	65 000	41 315	63,56 %
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 701 239,55	251 367,64	14,78 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0	0	0 %
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	0	0	0 %
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 000	2 938,78	97,96 %
<b>Total</b>		<b>1 769 239,55</b>	<b>295 621,42</b>	<b>16,61 %</b>

Les dépenses globales d'investissement s'élèvent à 295 621,42 €

➤ De dépenses réelles de 292 682,64 € qui se composent :

- d'immobilisations incorporelles pour 41 315 € dont 41 315 € de frais d'étude ;
- d'immobilisations corporelles pour 251 367,64 € dont 232 766,02 € de plusieurs équipements techniques et scéniques ;
- de l'acquisition de matériel informatique pour 14 779,25 € ;
- de l'acquisition de mobilier pour 3 822,37 €.



➤ De dépenses d'ordre de transfert entre section de 2 938,78 €

**- LE SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses d'investissement de l'exercice 2025
295 621,42 €
Solde : - 44 645,23 €

Recettes d'investissement de l'exercice 2025
250 976,19 €

Je vous propose d'adopter le Compte Financier Unique 2025 qui vous est soumis et d'arrêter les résultats définitifs.

ADOpte A L'UNANIMITE

--